



PROCES-VERBAL N° 8

Commission Régionale Vétérans

Réunion du : Mardi 08 Novembre 2022

Présidence : M. BATTESTI André

Présent(s) : MM FREYMOUTH Pierre - MOLLARD Claude - VINCENTI Philippe - PLAZA Pierre Paul

Absent(s) :

Excusé(s) :

Assiste(nt) :

1- Respect du calendrier :

Les clubs sont priés de respecter le calendrier et de ne pas accumuler les reports.
La première phase du championnat doit être clôturée au 28 février 2023.
La seconde phase du championnat débutera le 13 mars 2023

2- Rappels aux clubs :

Les clubs recevant ont la charge d'organiser la rencontre, ils doivent impérativement fournir la feuille de match avant la rencontre, chaque club doit remplir la partie qui le concerne puis à la fin de la rencontre inscrire le résultat et le club recevant doit renvoyer la feuille de match à la ligue (même si le résultat est saisi dans OFFIFOOT). La réception de la feuille de match par le secrétariat de la ligue valide le résultat.

Chaque joueur participant à une rencontre doit obligatoirement figurer sur la feuille de match et avoir une licence Vétérans (pas d'assurance en cas d'accident).

Le président du club engage sa responsabilité en cas d'accident lors des rencontres organisées par la Ligue Corse de Football et donc il lui appartient de vérifier que l'ensemble de ses joueurs sont en possession d'une licence Vétérans à jour. Le championnat vétérans est destiné aux joueurs ayant + 35 ans exclusivement. Les clubs retardataires au niveau de leurs licences sont priés de le faire impérativement sous peine d'exclusion.

- Pour éditer les feuilles de match sur **FOOTCLUBS** :

Cliquer sur « **Epreuves Fédérales** »

Cliquer sur « **Editions et extractions** »

Sélectionner « Rencontres » puis choisir une compétition/poule, date, etc...

Cocher ensuite « **Feuille de match 1 exemplaire PDF** »

Valider : vous aurez à l'écran une feuille au format PDF qu'il sera possible alors d'imprimer.

- Le calendrier des rencontres est disponible sur le site de la Ligue :

Aller dans « **Compétition** »

Puis « **Championnat** »

Puis Championnat vétérans régional

Ensuite Sélectionner la poule puis Valider

Et Calendrier

3- Coupe de Corse

Tous les clubs peuvent s'engager en Coupe de Corse.

Les matchs se dérouleront sur le terrain du premier sorti lors du tirage au sort et aux dates suivantes :

- **1^{er} tour :** 19 Décembre 2022
- **2^{ème} tour :** 13 Février 2023
- **¼ de finale :** 02 Mai 2023
- **½ finale :** 22 Mai 2023
- **Finale :** 12 Juin 2023

4- Challenge de la Commission vétérans

Tous les clubs peuvent s'engager en Challenge de la Commission excepté les clubs qui constitue la poule A et leurs équipes 2 et /ou 3.

Les matchs se dérouleront sur le terrain du premier sorti lors du tirage au sort et aux dates suivantes :

- **1^{er} tour :** 09 Janvier 2023
- **2^{ème} tour :** 06 Mars 2023
- **¼ finale :** 02 Mai 2023
- **½ finale :** 22 Mai 2023
- **Finale :** 05 Juin 2023

5- Assemblée Générale de la Ligue :

Obligation pour les clubs : présence d'un représentant du club sous peine d'amende

L'Assemblée Générale des Clubs de la Ligue Corse de Football aura lieu le **samedi 19 novembre 2022 à 09H00 à l'IRA.**

Le représentant du club est le président dudit club, ou toute autre personne licenciée de ce club et disposant d'un pouvoir signé par ledit président (le pouvoir est disponible en téléchargement sur le site de la Ligue).

Le représentant d'un club de ligue peut représenter au maximum 2 clubs y compris le sien, à condition de disposer d'un pouvoir en bonne et due forme signé par le président de chacun des clubs qu'il représente.

6- Prochaine réunion :

La prochaine réunion aura lieu le **lundi 21 novembre** 2022 à 17 heures 30.